

TRAVAILLER EN HAUTEUR EN SECURITE

Personnel concerné par la formation

Personnes devant travailler sur des échafaudages, plates-formes élévatrices mobiles de personnes, échelles, escabeaux....

Pré requis

Aucun

Type d'action

Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail.

Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD).

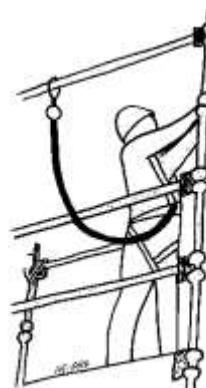
Formation en centre de formation spécialisé uniquement ou sur site du client équipé du matériel.

Objectifs de la formation

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

Durée de la formation

1 jour – 7 heures



Lieu de la formation

Intra ou Inter

Nombre de participants

12 stagiaires maximum

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Installations en centre de formation : salle avec tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. (A fournir par le client si formation en intra)

Programme de la formation

Enseignements théoriques

Réglementation :

- Définition d'un poste de travail en hauteur
- Obligations générales de l'employeur et des travailleurs
- Accidents de travail et responsabilités des différents acteurs

Réglementation spécifiques aux EPI destinés au travail en hauteur (harnais, longes, autres dispositifs anti-chute, ancrages...)

Caractéristiques et règles d'utilisation :

- Des échelles et escabeaux, des échafaudages et des plateformes élévatrices

Consignes de sécurité

Vidéos

Enseignements pratiques

Mise en oeuvre des principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur. **Les exercices pratiques sont obligatoirement les mêmes pour tous les participants (pas de mises en situations « à la carte »).** Ils comportent notamment :

- Utilisation d'une PIRL, d'un escabeau et d'une échelle
- Montage d'un échafaudage roulant type MDS et évolution en hauteur
- Vérification visuelle et port ajusté du harnais
- Evolution et pose de gardes-corps sur une installation pédagogique en hauteur, équipée d'un dispositif de retenue, comportant des différences de niveaux et un espace confiné

Bilan de la formation